

PricewaterhouseCoopers Entreprises
4, rue de Segonzac
16100 Cognac
Site Internet: www.entreprises.pwc.fr
Téléphone 05 45 82 40 90
Fax 05 45 82 45 48

ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC
1 place Robert Schuman
16100 COGNAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 30 juin 2008

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les Adhérents de
L'ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC
1 place Robert Schuman
16100 COGNAC

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 octobre 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de *l'Association L'Avant Scène Cognac*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

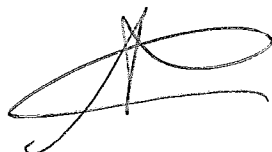
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports du Conseil d'Administration et dans les documents à la disposition des membres de l'association.

Fait à Cognac, le 4 octobre 2008

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux Comptes

Bruno RICHARDAUD



BILAN

En Euros

ACTIF	Exercice du 01/07/2007 au 30/06/2008			01/07/2006 au 30/06/2007
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	39 542,89	39 542,89		3 024,28
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, ...	96 141,34	74 313,88	21 827,46	27 290,01
Autres immobilisations corporelles	63 449,92	58 099,02	5 350,90	10 274,30
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 090,87		10 090,87	8 340,87
TOTAL (I)	209 225,02	171 955,79	37 269,23	48 929,46
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres appros				
En cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 032,20		3 032,20	644,00
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	164,00	160,63	3,37	22 261,49
Autres	247 349,33		247 349,33	261 897,93
Valeurs mobilières de placement	139 625,20		139 625,20	473 059,47
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	125 918,51		125 918,51	99 676,75
Charges constatées d'avance	45 784,29		45 784,29	31 723,82
TOTAL (III)	561 873,53	160,63	561 712,90	889 263,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	771 098,55	172 116,42	598 982,13	938 192,92

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

PASSIF	Du 01/07/2007 au 30/06/2008	Du 01/07/2006 au 30/06/2007
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	25 916,33	25 916,33
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	87 918,01	46 422,27
Report à nouveau		-21 777,20
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-41 638,89	63 272,94
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	72 195,45	113 834,34
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	8 700,00	8 700,00
Provisions pour charges	33 445,91	59 067,87
TOTAL (III)	42 145,91	67 767,87
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 155,27	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-29,31
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 209,55	84 255,88
Dettes fiscales et sociales	109 889,69	99 725,57
Autres dettes		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)		25 772,00
Autres dettes	27 200,44	36 402,77
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	241 185,82	510 463,80
TOTAL (V)	484 640,77	756 590,71
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	598 982,13	938 192,92

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

AVANT SCENE COGNAC
COMPTE DE RÉSULTAT

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

		Du 01/07/07 au 30/06/08	Du 01/07/06 au 30/06/07
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 485,39	10 745,26
	Production vendue (biens et services)	90 934,47	141 469,64
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 567 864,94	1 354 477,18
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	89 834,02	73 868,52
	Cotisations	3 952,50	4 042,50
	Autres produits	31 987,38	22 480,65
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 796 058,70	1 607 083,75
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises	6 507,93	7 629,54
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats stockés d'approvisionnements		
	Variation des stocks d'approvisionnements		
	Autres charges externes	973 378,31	860 310,41
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 239,34	11 860,32
	Rémunérations du personnel	532 533,60	364 419,38
	Charges sociales	226 225,87	208 454,35
	Dotations aux amortissements et dépréciations	13 993,83	16 270,97
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	160,63	2 851,00
	Dotations aux provisions		9 236,05
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges	42 221,06	22 288,02	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		1 805 260,57	1 503 320,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		-9 201,87	103 763,71
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		102,66	
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		42 168,20	19 635,00
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	12 011,02	3 593,97
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		12 011,02	3 593,97
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		12 011,02	3 593,97

AVANT-SCENE COGNAC
COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/07/07 au 30/06/08	Du 01/07/06 au 30/06/07
PRODUITS EXCEPTIONN.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	176,44	154,25
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 168,01
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		176,44	1 322,26
CHARGES EXCEPTIONN.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	758,94	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 800,00	
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 558,94	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		-2 382,50	1 322,26
Participation des salariés aux résultats (V)			
Impôt sur les bénéfices (VI)			25 772,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE <small>(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)</small>		-41 638,89	63 272,94
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
TOTAL DES PRODUITS		1 808 348,82	1 611 999,98
TOTAL DES CHARGES		1 849 987,71	1 548 727,04
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-41 638,89	63 272,94
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL PRODUITS			
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES			
TOTAL		-41 638,89	63 272,94

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE
IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS
PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES
VARIATION DES FONDS PROPRES
EFFECTIFS - DROITS AU DIF
VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice 2007/2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

b) Stocks

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les méthodes d'évaluation survenues au cours de l'exercice sont les suivantes : NEANT

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants : NEANT

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	39 542,89			39 542,89
Immobilisations corporelles	159 007,66	583,60		159 591,26
Immob financières	8 340,87	1 750,00		10 090,87
Total général	206 891,42	2 333,60	0,00	209 225,02

AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	36 518,61	3 024,28		39 542,89
Immobilisations corporelles	121 443,35	10 969,55		132 412,90
Total général	157 961,96	13 993,83	0,00	171 955,79

PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	67 767,87		25 621,96	42 145,91
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	2 851,00	160,63	2 851,00	160,63
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	70 618,87	160,63	28 472,96	42 306,54

COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :		45 784,29
<i>stock fourn. bureau, billetterie</i>	2 643,00	
<i>stock bar</i>	150,19	
<i>Crédit bail</i>	887,19	
<i>Ville redevance théâtre juillet et août</i>	3 833,33	
<i>location immob diverses</i>	337,00	
<i>Loc machine affranchir</i>	330,37	
<i>Maintenance chauffage</i>	599,64	
<i>Maintenance lociciels</i>	541,56	
<i>assurance</i>	12,00	
<i>Documentation</i>	467,68	
<i>Honoraires DESIGN</i>	500,00	
<i>Honoraires ch mission saison 08/09</i>	12 000,00	
<i>Missions déplacements</i>	1 294,41	
<i>Poste remise et collecte 6 mois</i>	1 025,00	
<i>Télécoms</i>	25,00	
<i>charges sur "Coup de chauffe septembre 2008"</i>	21 137,92	
- produits constatés d'avance :		241 185,82
<i>Fira teatre contrib Meridian's</i>	4 000,00	
<i>Subvention Région CNAR 07/08</i>	127 326,15	
<i>Ville complément de recettes 7 & 8</i>	109 859,67	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Autres créances	10 090,87	1 750,00	8 340,87
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	164,00	164,00	
Autres créances	250 381,53	250 381,53	
	260 636,40	252 295,53	8 340,87

DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts			
En cours bancaires	156 892,41	156 892,41	
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	58 209,55	58 209,55	
Autres dettes	137 090,13	137 090,13	
	352 192,09	352 192,09	0,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

	Redevances payées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer à + d'un 1 an
14 hauts parleurs CM-CIC BAIL (60 mois)	16 616,27	18 126,84	55 891,09
	16 616,27	18 126,84	55 891,09

VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	113834,34
Variations :	
- Résultat de l'exercice	-41638,89
Fonds propres à la clôture de l'exercice	<u>72195,45</u>

EFFECTIFS - DROITS AU DIF

Effectif moyen de l'année :

Cadres	5
Employés ouvriers	9
Intermittents du spectacle	2

intermittents du spectacle

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	608
Faisant l'objet d'une demande	73

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

OUI (X) NON () TOTAL -> 66164,00

Apports Ville : **66164,00**

Personnel administration 66 164,00

Apports entreprises privées : **0,00**

Valorisation du bénévolat : 79 personnes * 20 hres * Smic horaire = **13335 €**

SUBVENTIONS OCTROYEES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations*

*Durée d'amortissement

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC pour le C.N.A.R. report N-1	217433,89 29382,96
- Région Poitou-Charentes report N-1 dont report sur N+1	260641,53 200783,55 -127326,15
- Conseil général de Charente report N-1	12914,67 97943,20
- Ville de COGNAC report CCH N-1	71694,42
- Ville de COGNAC report compt recettes+tps libre	109859,67
- Ville de COGNAC dont report sur N+1	684157,99 -109859,67
- Communautés de communes	39383,40
- Ville de NIORT	14691,48
Sous-total	1501700,94
- Subvention supplétive Ville de COGNAC	66164,00
TOTAL	1567864,94

DEFICITS REPORTABLES

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
TOTAL	0,00	0,00	0,00
Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée			66 878,85
Total des déficits restant à reporter			66 878,85

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

RESULTAT COMPTABLE	-41638,89
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Charges non déductibles	382,00
Provisions non déductibles	0,00
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	0,00
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/> 382,00
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	0,00
Reprise sur provisions non déductibles	25621,96
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/> 25621,96
RESULTAT FISCAL	-66878,85

CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Résultat imposable :	0,00	
Base		Montant
Impôt sur les sociétés 15% :		0
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	0	0
		<hr/> 0

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2008

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les Adhérents de
L'ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC
1 place Robert Schuman
16100 COGNAC

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

⇒ **Conventions L'Avant Scène – Conseil Régional Poitou Charente.**

○ Par une convention du 18 juillet 2007 le Conseil Régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 17 500 € dans le cadre de l'aide aux structures de diffusion, au titre de l'année 2007.

Ces sommes ont été reçues à hauteur de 80% au cours de l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.



○ Par une convention du 27 juillet 2007, Pays Ouest Charente – Pays du Cognac a décidé de vous accorder une subvention de 2 775 € financée par le conseil Régional pour l'opération spectacles culturels.

Cette somme a été reçue intégralement au cours de l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

○ Par une convention du 02 janvier 2008, le Conseil Régional a décidé d'accorder à l'Avant Scène une subvention de 130 000 € pour le fonctionnement du Centre National des Arts de la Rue et l'organisation du festival Coup de Chauffe au titre de l'année 2008.

Une somme a été reçue à hauteur de 80% au cours de l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

○ Par une convention du 21 mars 2008, le Conseil Régional a décidé de vous accorder des subventions forfaitaires de 50 000 € au titre des coproductions de l'année 2008 et une subvention de 40 000 € pour votre coopération au festival Hué en juin 2008.

Une somme de 32 000 € a été versée au cours de l'exercice audité correspondant à 80% de la subvention relative au festival Hué. Aucune autre somme n'a été reçue.

○ Par une convention du 26 mai 2008, le Conseil Régional a décidé de vous accorder une subvention forfaitaire de 50 000 € au titre du projet régional d'un 4*21 à Niort en juin 2008.

Aucune somme n'a été reçue sur l'exercice audité. Le versement s'effectuera sur l'exercice suivant.

⇒ **Conventions de l'Avant Scène – Conseil Général de la Charente.**

○ Par une convention du 7 septembre 2007, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 10 000 € dans le cadre du programme d'aide aux activités culturelles.

L'intégralité de la somme a été reçue au cours de l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

○ Par une convention du 16 mai 2008, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 923,13 € en vue du spectacle « Faites comme chez vous » qui s'est déroulé les 8 et 9 novembre 2007, 1 107,75 € en vue du spectacle « la crèche à moteur » qui s'est déroulé les 7 et 8 février 2008 et 1 155 € en vue du spectacle « la balle rouge » qui s'est déroulé le 25 mars 2008.

Ces sommes ont été versées intégralement sur l'exercice audité.

⇒ **Conventions l'Avant Scène - Ville de Cognac.**

○ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 15 octobre 2007, l'Avant Scène a reçu une somme globale de 659 158 € ainsi qu'une subvention supplétive de 66 164 € relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'Avant Scène.

Ces sommes ont été intégralement versées au cours de l'exercice audité.

○ Par un avenant n°1 du 21 Août 2007 relatif à la convention du 13 avril 2007, la ville de Cognac a décidé d'octroyer à l'association l'Avant Scène une subvention de 25 525 € dans le cadre du Festival du Film Policier par la mise en place du spectacle « TAXI ».

Cette somme a été intégralement reçue au cours de l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

Par ailleurs, elle confirme sa participation de 73 200 € dans le cadre de l'organisation Coup de Chauffe 2007 ainsi que 5 000 € dans le cadre des tickets « accès à la culture », sommes déjà présentées lors du précédent rapport spécial pour les comptes clos au 30 juin 2007.

⇒ **Convention l'Avant Scène – Communauté de Communes.**

○ Par une convention du 3 octobre 2003, l'Avant Scène a reçu une subvention de 23 996,08 € en vue du développement de sa politique culturelle.
Cette somme a été intégralement versée au cours de l'exercice audité.

○ Par une convention du 21 juillet 2008, la communauté de communes a décidé d'octroyer 8 232,52 € en vue de spectacles organisés sur Gimeux en novembre 2007, Ars en février 2008 et Saint Laurent de Cognac en mars 2008.

Aucune somme n'a été versée au cours de l'exercice audité.

Fait à Cognac, le 4 octobre 2008

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux Comptes

Bruno RICHARDAUD

